

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser le calendrier 2020 des jours de collecte de vos différents déchets et les éventuels reports liés aux jours fériés. Les quatre déchèteries du territoire sont également disponibles pour vos déchets volumineux ou dangereux (encombrants, gravats, déchets végétaux...), sur présentation de votre carte d'accès.

Si le tri est un geste essentiel pour améliorer le recyclage de nos déchets et diminuer les quantités enfouies, changer nos habitudes de consommation peut permettre une réduction significative de nos déchets et une meilleure maîtrise de leurs coûts de collecte et de traitement. 560 kilos de déchets sont produits chaque année par chaque habitant, cela représente 7 millions € par an : l'objectif zéro déchet est une priorité.

Limitier le gaspillage alimentaire, composter, acheter et consommer mieux en évitant les produits sur-emballés ou à usage unique, et bien d'autres gestes encore peuvent être adoptés par chacun d'entre nous... des solutions à retrouver sur notre site [www.carct.fr](http://www.carct.fr) !

C'est avec l'effort conjugué de tous, que nous réussirons à limiter notre production de déchets et maîtriser ainsi nos coûts.



Étienne HAY  
Président de la Communauté d'Agglomération  
de la région de Château-Thierry

